



Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Service des communications

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

Pacte rural : projets 2011-2012

La Municipalité investit 180 000 \$ pour le développement du milieu

Îles-de-la-Madeleine, le 16 août 2011 – Réuni en assemblée mardi 16 août, le conseil d'agglomération a donné son accord afin de soutenir financièrement 14 projets dans le cadre de son enveloppe Pacte rural 2007-2014. La Municipalité octroie ainsi plus de 180 000 \$ pour le développement de notre milieu, une contribution financière qui génère des investissements de 4 millions et demi de dollars dans l'archipel.

Les projets qui vont ainsi pouvoir bénéficier d'une aide financière à travers ce programme municipal ont en commun l'objectif de revitaliser les territoires ruraux. En développement social, la Municipalité offre un soutien financier à la construction d'un immeuble de 12 logements sociaux, à l'achat de mobilier et d'équipement pour le Centre de la petite enfance *Chez ma tante*, de même qu'aux travaux de rénovations intérieures du Centre Jos Lebourdais. En matière de loisirs, la Municipalité donne son aval à l'achat des équipements de curling afin de développer cette activité commencée l'hiver dernier aux Îles, à la réfection de la salle d'accueil du Centre Alfred-Gallant et elle a également soutenu le projet d'achat d'une nouvelle motoneige pour entretenir les 60 kilomètres de sentiers de ski de fond de l'archipel. Des projets touristiques tels que l'amélioration des infrastructures au quai du Cap-Vert, la mise à niveau des installations du Parc de Gros-Cap et le développement du potentiel touristique de Grosse-Île sont au nombre des projets soutenus. La Municipalité contribue également au projet de restauration patrimoniale du presbytère de Bassin. Par ailleurs, l'Aquarium des Îles et des projets de recherches présentés par Attention Frag'îles et le Comité ZIP bénéficient d'un soutien.

Rappelons que les champs prioritaires d'intervention du Pacte rural sont de contribuer à l'économie de la collectivité tout en respectant le développement durable. Des projets en culture et patrimoine, en éducation, en tourisme ou en développement local peuvent ainsi être stimulés par ce programme.

Le prochain appel à projet de portée territoriale sera lancé en 2013. Par ailleurs, des fonds sont réservés pour des projets locaux, lesquels sont déposés, analysés et soutenus en continu. La mobilisation citoyenne étant au cœur des objectifs du Pacte rural, issu de la Politique nationale de la ruralité, ces projets doivent trouver appui dans le milieu afin d'être admissibles au programme, accompagnés et soutenus par la Municipalité.

Les personnes et organismes intéressés peuvent consulter la page internet de la Municipalité au www.muniles.ca, sous l'onglet Pacte rural, pour avoir plus d'information.

– 30 –

Pour information : Elena Haratsaris, coordonnatrice des communications
eharatsaris@muniles.ca
418 986-3100, poste 328